



Monsieur le Premier ministre,

Je souhaite vous faire part de mon mécontentement et de celui de nombreux collégiens, lycéens et étudiants français qui partagent la situation injuste dans laquelle je me trouve.

Comme la plupart des étudiants, je suis très soucieux de l'obtention de mes diplômes. J'utilise donc des "auxiliaires de réussite" autrement appelés "anti-sèches" ou "pompes" afin d'optimiser mes chances de réussir mes examens.

Or l'intolérance vis à vis de cette pratique s'est généralisée dans les Universités et établissements scolaires français. Une véritable politique de répression s'est mise en place.

Les auxiliaires de réussite participent pourtant efficacement à l'amélioration des résultats scolaires et garantissent un meilleur taux de réussite aux examens.

Ce sont d'authentiques outils pédagogiques qui offrent aux jeunes l'opportunité de réussir leurs études sans y consacrer l'intégralité de leur temps et de leur énergie.

Ils peuvent ainsi s'épanouir dans d'autres domaines et cet aspect est essentiel au développement de la personnalité des jeunes citoyens.

Utiliser des anti-sèches ne fait pas de moi un délinquant scolaire !

C'est pourquoi je vous demande dans l'intérêt de tous, d'envisager la légalisation des "auxiliaires de réussite".

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma considération.

Signature